

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothétique :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº P19- 061782

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 9310 Société : RAM 45604

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : MANAR ABDELWAHAB

Date de naissance : le 8/11/1952

Adresse : ELITA - 17 ABIDA 189 EL WALFA CASA

Tél. : 06.70.35.18.33 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. M'hamed BENELLOUNI دكتور مهamed بن لونى
CARDIOLOGUE
Rue 2, N°61 - 1er Etage RP Chahdia - El Oued
Tél: 05.22.91.07.62 - 06.04.72.11.14
INPE: 91170670

Cachet du médecin :

Date de consultation : 22/10/2020

Nom et prénom du malade : HANAFI LATIFA Age : 65

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : DOULEUR ACCUEILLIE

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : HYPERTENSION

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12/10/10	CST ECC		1500.0 1000.0	 Dr. Mehdi BENELLOUN CARDIOLOGIE Rue 2, N°6 - 1er Etage RP Ghislia - 51100 Lille Tél: 03 22 91 07 62 - 06 04 72 39 14 INPE: 91170670

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	22/10/20		16610

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE	H 25533412 21433552 00000000 00000000 D ————— G 00000000 00000000 35533411 11433553 B	COEFFICIENT DES TRAVAUX
		(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Mehdi BENJELLOU

Spécialiste des Maladies
du cœur et des vaisseaux

LOT : 12120001
PER : 03/2023
PPU : 33,30 DH

Tenir hors la portée et la vue des enfants.
Lire la notice avant l'utilisation de ce médicament.
Conduite: Consulter la notice.
Sous ordonnance médicale.

LOT : 12120001
PER : 03/2023
PPU : 33,30 DH

Casablanca, le

Lot:
A consommer
avant le:
08/2023
200417
PPC 79,50 DH

الدكتور مهدي بنجلو
إختصاصي في
الطب والشرايين
8 1051128 632675
2020

HADAR Latifa

VASTAREL 35 P

1 comprimé matin et soir

TENSEMIDE 2.5

1/2 comprimé le matin

3330
6660
7950

Dr. Mehdi BENJELLOUN
Rue 2 N°61 - 1er Etage - EL Oulfa - Casablanca
Tél: 05 22 91 07 62 - 06 04 72 39 14 - INPE: 91170070

Dr. Mehdi BENJELLOUN
Rue 2 N°61 - 1er Etage - RP Chhdia - EL Oulfa - Casablanca
Tél: 05 22 91 07 62 - 06 04 72 39 14 - INPE: 91170070

Dr. Mehdi BENJELLOUN
Rue 2 N°61 - 1er Etage - RP Chhdia - EL Oulfa - Casablanca
Tél: 05 22 91 07 62 - 06 04 72 39 14 - INPE: 91170070